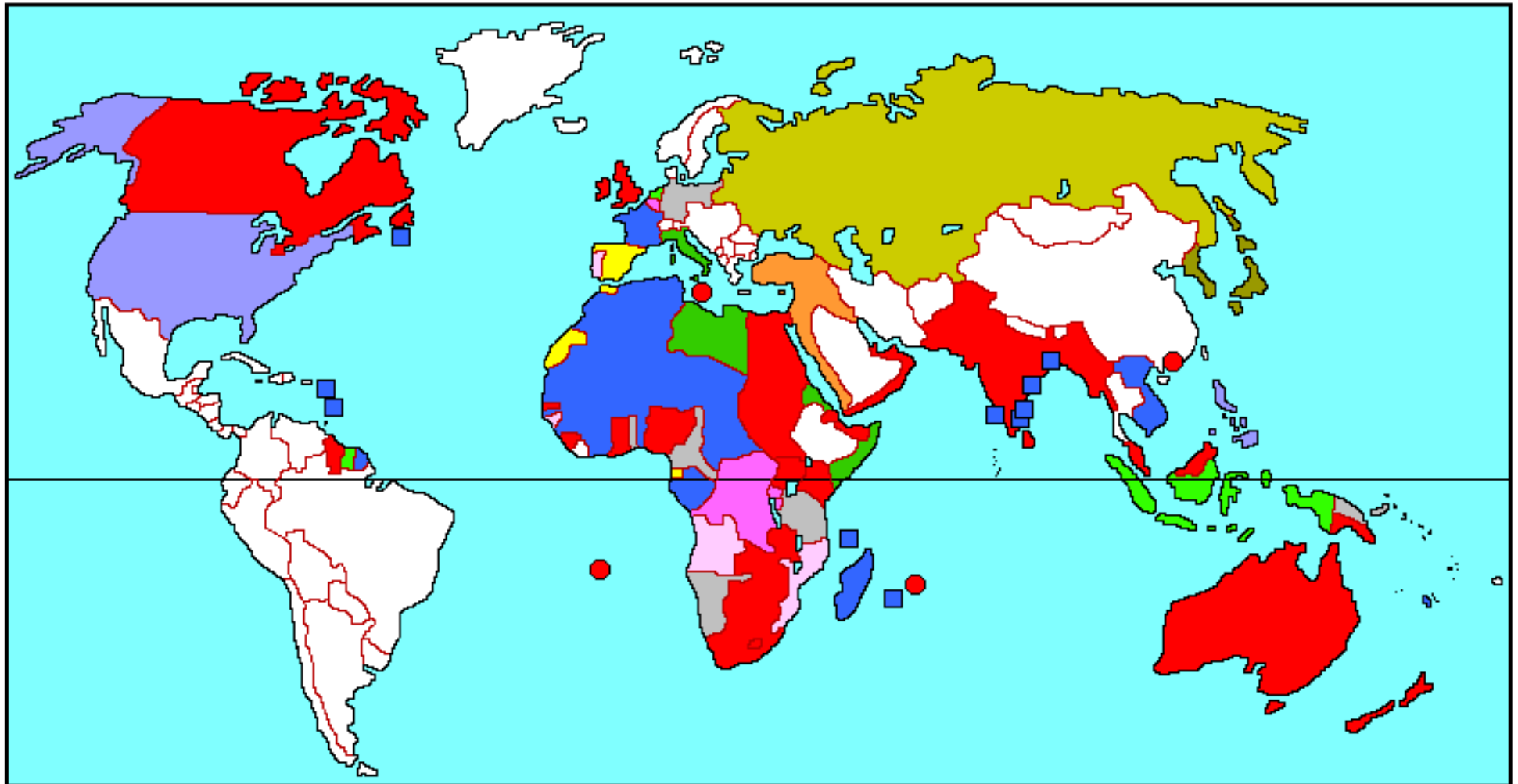



# **1. Le déclenchement de la guerre**

# LES EMPIRES COLONIAUX EN 1914



## Pays colonisateurs

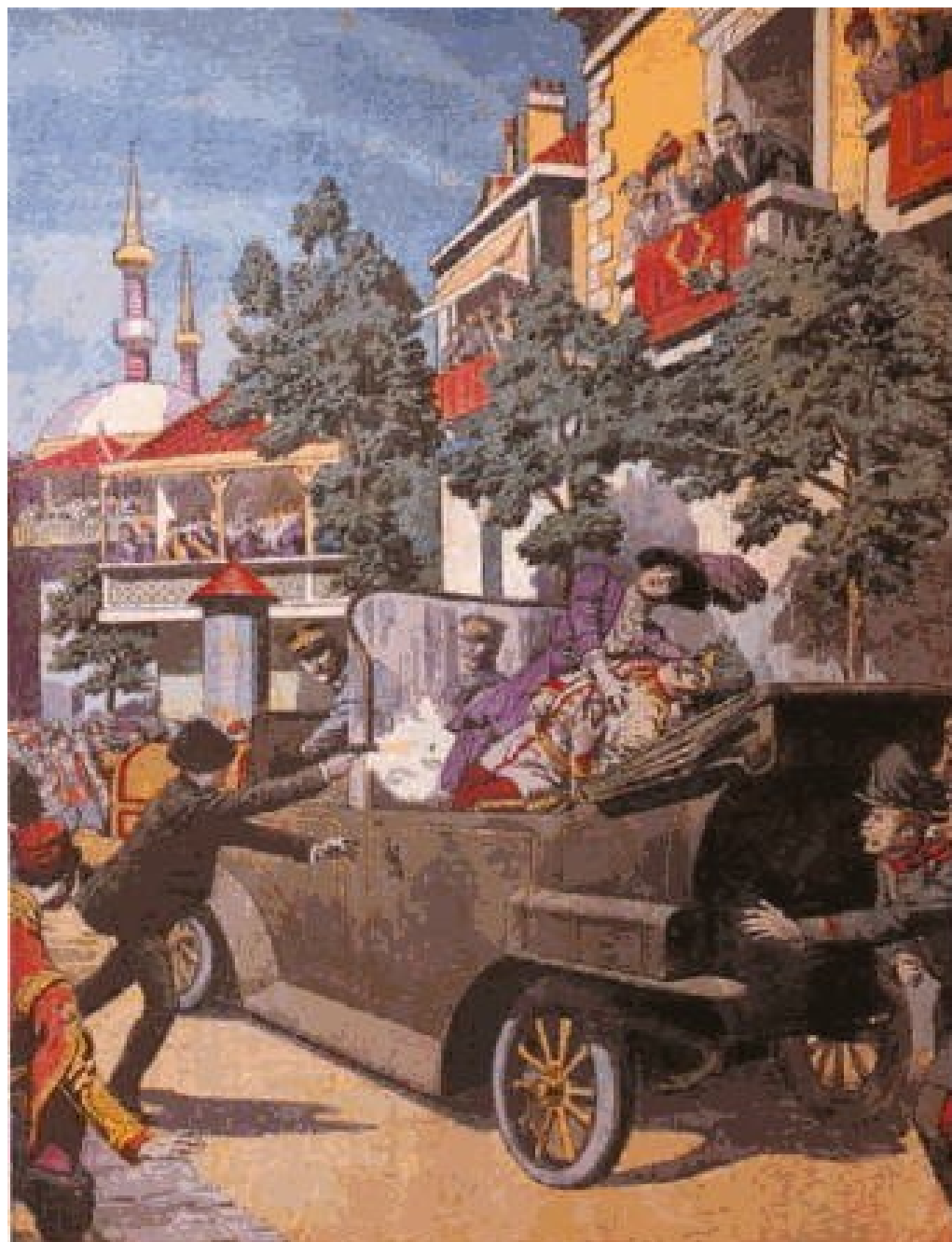
	 Royaume-Uni		Italie
	France		Pays-Bas
	Espagne		Japon
	Portugal		Etats-Unis
	Allemagne		Empire Ottoman

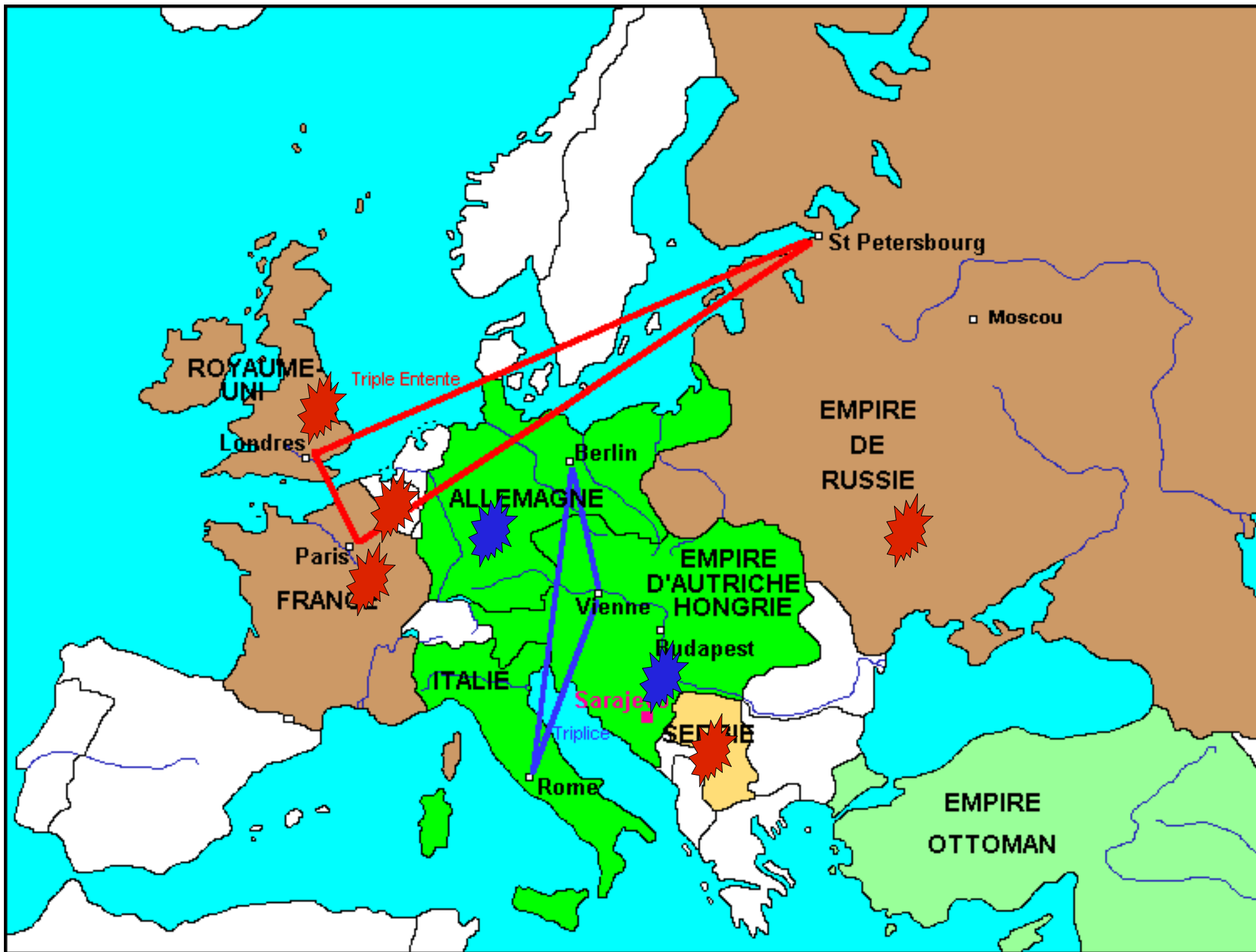


Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'empire d'Autriche-Hongrie, est assassiné par un étudiant Serbe.

Cet événement sert de prétexte à l'Autriche-Hongrie qui souhaite s'opposer au nationalisme serbe dans les Balkans soutenu par la Russie.

L'engrenage de la guerre est lancé...





## 1914 : LES ALLIANCES

Le 2 août 1914, les belligérants mobilisent. Chaque camp pense que la guerre sera courte et victorieuse.



# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



## ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des subsides, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *Dimanche 3 août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents aux Drapeaux et appartenant :

**1<sup>o</sup> à l'ARMÉE DE TERRE** ; compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES** ;

**2<sup>o</sup> à l'ARMÉE DE MER** ; compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMATEURS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre,

Le Ministre de la Marine,

